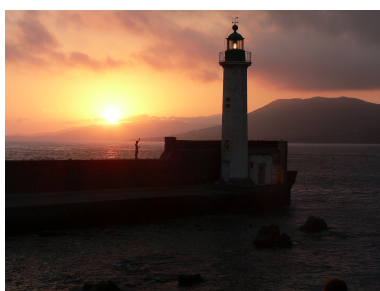


<https://www.afpen.fr/Le-28-juin-2008-nouvelle-rencontre,221.html>



Le 28 juin 2008 nouvelle rencontre des signataires de la lettre au Ministre

- Archives - Archives des Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 2 juillet 2008

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

COMPTE RENDU de la réunion du samedi 28 juin 2008 à PARIS

AFPEN Daniel TRAMONI

AGSAS (association des groupes
de soutien au soutien) Geneviève CHAMBARD

FNAME Didier GENIEY
Alain THOMAZEAU

FNAREN Jacqueline GRAND
Sylvie HUE

SE UNSA Nelly PAULET

SMedEN FO Marie-Christine VENEAU

SNUDI -FO Christine SCHREMPP
Sylvain Bui
Marie France CHICHE

SNUipp FSU Agnès DUGUET

Quelques associations ou syndicats absents excusés (ANCP, CGT éduc, ICEM Freinet, PEEP, SGEN CFDT)

Le groupe des 15 signataires de la lettre commune au ministre du 18/02/08 s'est élargi à des sympathisants. Constat est fait de la non-réponse du ministre à ce jour.

La rencontre du 18/02 a suscité bon nombre d'actions régionales ou départementales auprès d'élus, députés, maires, sénateurs. Des collectifs ont réagi localement.

Les syndicats ont aussi réagi en CAPN du 27 mai. Cela a aussi suscité des déclarations ou interrogations d'élus auprès de la DGESCO, le ministre a été interpellé.

Le 25/06/08, une nouvelle lettre commune à trois syndicats a été envoyée au ministère concernant des inquiétudes formulées quant à l'aide aux enfants en difficultés.

Remarque faite : dans cette lettre, erreur de date concernant la date de la lettre ouverte des 15 : le 18 février et non le 18 mars.

Le président de l'AFPEN a demandé une audience au ministre début juin, laissée sans réponse.

La seule réponse du Ministre connue est : « le rôle des enseignants spécialisés devra évoluer ».

Les différentes lettres sont aussi restées sans réponse et les interlocuteurs éventuels au ministère ne répondent pas d'un point de vue politique. Le ministre interrogé a fini par dire que le dispositif RASED ne fonctionne pas. Fait-il

allusion aux frais de déplacements non suffisamment pris en charge dans certains départements ?

Le Syndicat des Médecins sera reçu le 09/07/08 par Mme Passemard au ministère, un rendez-vous arraché de justesse.

Le SNUDI FO expose une situation politique générale qui tend à la récupération de postes de fonctionnaires. Il y aurait environ 15000 postes RASED aujourd'hui et des inquiétudes pèsent sur leur fonctionnement.

Il exige le retrait du décret Darcos du 15/05/08 sur l'organisation des écoles et le maintien de la prise en charge de la difficulté scolaire par les enseignants spécialisés.

Actuellement le traitement de la difficulté n'est plus dans le cadre de l'école obligatoire puisque ces heures de soutien sont facultatives et laissées au bon vouloir des parents. Elles sont demandées aux enseignants généralistes déjà surchargés.

La FNAME a été reçue le 04/06/08 par des interlocuteurs administratifs au ministère. Ce qui en ressort est la demande faite aux maîtres E de s'inscrire dans le système 24h +2h.

Or, nous sommes toujours régis par la circulaire 2002-113, ce qui donnerait un emploi du temps sur 21h+3h+2h (3h de synthèse et 2h de soutien).

La FNAME précise qu'elle ne veut pas entretenir de confusion entre pédagogie de soutien et aide spécialisée. La difficulté est de s'entendre sur les mots : soutien, aide personnalisée, remédiation. Certains IEN profiteraient de cette confusion pour faire pression sur les maîtres E afin qu'ils s'inscrivent sur ces deux heures.

Pour le SNUDI FO, il est clair que le temps de service des enseignants spécialisés reste dans le cadre de 23h+3h : le décret concernant les horaires des enseignants n'étant pas abrogé. La circulaire 2002-113 restant à ce jour la référence légale.

Il rappelle que sa revendication est d'avoir 1 RASED complet pour 800 élèves. Il propose, face à la non réponse du ministre, de s'adresser, par une lettre commune, à l'ensemble des parents d'élèves.

80% des enseignants sont opposés à la suppression des 2h. Les RASED ne doivent pas se désolidariser des équipes dans les écoles. Cela pose des problèmes aux collectivités locales (cars scolaires, personnels...).

Aujourd'hui rien n'est joué. Le Décret de 91 n'est pas abrogé.

Le danger étant que chaque IA fixe ses directives en fonction des besoins en postes sur le département, certains postes E vacants étant gelés pour un an.

Les parents sont également contre la suppression des 2 heures. Il est fait mention du congrès de la FCPE qui demande le maintien de toutes les heures d'enseignement et le retrait du plan Darcos.

Un point est fait sur les départs en stage pour préparer le CAPA SH et il semblerait que les chiffres soient légèrement à la hausse, pour les E.

Le SE UNSA revient sur la difficulté d'avoir un interlocuteur au ministère qui donne des réponses à nos interrogations. Depuis 2005, M. Gachet a répondu sur le dossier du handicap, mais sur les dossiers concernant

l'adaptation il n'y a pas d'interlocuteur précis.

Ce qui souligne peut être la volonté de faire prendre en charge la difficulté par l'école ordinaire. La réforme crée une externalisation de la prise en compte de la difficulté puisque les 2h sont en dehors de l'obligation scolaire et qu'elles dépendent de la volonté des familles.

Le SE UNSA souligne que le ministère ne discute pas avec les syndicats sur l'élaboration de la réforme mais leur demande de réfléchir sur la mise en oeuvre. Il faut cibler les vrais interlocuteurs politiques.

Il faut faire comprendre aux enseignants et aux parents que les aides spécialisées ne peuvent être substituées à du soutien.

Comment préciser notre action ?

Deux appréciations de la situation sociale et politique sont énoncées :

[-] le bulldozer est passé, les directives du ministère dans les IA sont claires : application de la circulaire signée le 05/06 . La circulaire 2002-113 existe encore mais est caduque, la loi de 2005 sur le handicap étant un levier pour la refondre. Les enseignants en majorité sont d'accord sur les 24h+2h. L'opinion est favorable.

[-] le Snudi fo est en complet désaccord avec cette analyse, 80% du personnel enseignant refuse cette réforme, la résistance est très forte, il ne faut pas se couper du personnel enseignant, il faut réexpliquer le danger d'une telle politique, si les RASED disparaissent ils vont se heurter à une charge et à une difficulté accrues.

Le décret de 91 n'est pas abrogé. L'AMF (Association des Maires de France) s'est prononcée contre les 2h. Cette réforme va accroître l'amplitude horaire des enseignants. Il faut lutter ensemble, de manière très claire, pour la défense des RASED, tous contre le dispositif Darcos avec la FCPE, il faut lutter pour le rétablissement des 72h dans le temps scolaire, nous avons une marge de manoeuvre.

La FNAREN demande de se recentrer sur ce qui a été notre raison principale en février de réagir collectivement, c'est à dire la réussite de tous les élèves.

Le Snuipp FSU fait le point sur les départs en stage CAPA SH sur Paris, il constate une légère augmentation des départs, mais en même temps s'inquiète de l'augmentation des postes E vacants sur Paris (32) et sur le fait que la CAPD a gelé 10 postes E pour un an, notamment sur les écoles qui ont refusé la mise en place des stages pendant les vacances.

L'AGSAS pense qu'il faut travailler à expliquer ce flou entre l'aide personnalisée et l'aide spécialisée, qu'il faut mobiliser les enseignants qui sont submergés. Les IEN et les IA ne connaissent pas suffisamment le travail fait par les RASED.

Puisque le ministère ne répond pas, Le SNUDI FO propose de s'adresser à l'ensemble des parents pour expliquer pourquoi on est en désaccord avec le dispositif proposé, pourquoi il va à l'encontre de l'enfant.

La FNAME pense qu'il ne faut pas entrer dans les aides de soutien des 60H.

Elle fait référence à un discours tenu par la DGESCO qui avait suggéré de réfléchir aux missions des maîtres E,

réparties sur deux volets : les enfants en grande difficulté et le rôle de personnels ressources.

La FNAREN pense que les maîtres E sont en danger s'ils deviennent des personnels ressources. Les enseignants refuseraient cette aide.

L'AFPEN pense effectivement qu'aucun changement n'est intervenu dans nos horaires et que nous fonctionnons toujours sous la circulaire 2002-113.

Il faut garder un regard pluridisciplinaire sur l'enfant et conserver les trois heures de synthèse entre les partenaires pour évoquer l'enfant dans sa globalité.

D'autre part, les nouveaux programmes ne vont pas semble-t-il, dans le sens d'une approche qui facilite la construction de l'enfant-sujet, la part du jeu et des expériences motrices est peu mise en avant et les apprentissages précoces peuvent être une forme de violence institutionnelle qui ne reconnaît pas le temps spécifique de l'enfance.

Les personnes réunies ce jour se séparent sur la volonté commune de :

[-] maintenir et renforcer le dispositif RASED en préservant les trois missions selon les termes du précédent courrier au ministre du 18/02/08.

[-] demander une audience commune au ministère à la rentrée après avis des 15 signataires de la lettre.

[-] s'adresser dans une lettre aux parents d'élèves pour maintenir les missions des enseignants de RASED pour l'aide aux enfants en difficultés

[-] associer les enseignants généralistes à notre action sous la forme d'une pétition.

[-] l'AFPEN, la FNAME et la FNAREN vont écrire pour la rentrée un texte sur la distinction entre l'aide spécialisée et le soutien. (participation active de l'AGSASS à cette proposition)

[-] se revoir le mercredi 27 août à 14h (lieu précisé ultérieurement) pour finaliser ces actions pour que les textes qui en découlent puissent être distribués à la rentrée.

Le 2 juillet 2008,

Compte-rendu réalisé avec l'aide de S. Hue et Daniel Tramoni

Jacqueline GRAND
Présidente de la FNAREN